



Municipalité de Saint-Barnabé-Sud
Janvier 2023

Objet : Dépôt de rapport de gestion contractuelle – Contrats de plus de 25 000\$ et examen des plaintes pour l'année 2022.

Conformément à l'article 955 du Code Municipal (ci-après CM), ainsi que conformément à l'article 938.1.2 du CM, voici la liste des fournisseurs ayant obtenu pour plus de 25 000\$ de contrats/factures, ainsi que l'analyse des plaintes découlant du processus d'adjudication de contrats avec la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud pour l'année 2022 :

Nom du fournisseur	Nature du contrat	Montant
Banque Royale du Canada	Paiement marge de crédit (réfection rang St-Roch)	660 752.29\$
Chauffage Jules Fréchette et fils	Conversion chauffage au mazout	42 682.23\$
Excavation Michel Lemay inc.	Entretien des chemins l'hiver (dénivellement)	97 721.08\$
Hydro-Québec	Électricité	25 623.14\$
LP Gazon	Dénivellement + Entretien des terrains	35 635.39\$
Ministre des finances	Quote-Part Sûreté du Québec	177 447.00\$
Ministre du Revenu du Québec	Remises de l'employeur (DAS)	63 224.49\$
MRC des Maskoutains	Quote-Part des services divers	96 483.27\$
Pavages Maska	Libération de la retenue	56 398.58\$
Raymond Lessard	Urbanisme	26 906.74\$
Régie Aqueduc Richelieu-Centre	Quote-Part consommation d'eau	135 456.82\$
Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains	Quote-Part hygiène du milieu	133 630.97\$
Régie Intermunicipale Protection des Incendies du Nord des Maskoutains	Quote-Part sécurité incendie + Interventions	133 951.36\$

Pour l'année 2022, aucune plainte n'a été formulée à la Municipalité en ce qui attrait à l'adjudication de contrats et d'appels d'offres.

Linda Normandeau
Directrice générale, greffière-trésorière